



ETAT DES LIEUX DES TPE

Chiffres clés 2024

Perspectives 2025

DU 27 DÉCEMBRE 2024 AU 3 JANVIER 2025
1602 RÉPONDANTS



CONTACT PRESSE : Advocaciz

Alexandra Richert : 06.08.77.86.22 - Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25

SOMMAIRE

- 3** PRÉAMBULE
- 4** SYNTHÈSE DES RÉSULTATS
- 5** ÉTAT D'ESPRIT
- 6** DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE
- 7** ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
- 10** ACCÈS AU CRÉDIT
- 13** EFFECTIFS ET RECRUTEMENT
- 15** REVENUS PERSONNELS
- 18** GOUVERNEMENT BAYROU
- 19** FOCUS PGE
- 22** LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



Préambule

L'enquête sur le bilan des défaillances d'entreprises en 2024 dévoilée par BPCE l'Observatoire souligne quatre constats essentiels :

- Un niveau de défaillances en 2024 historiquement élevé : du jamais vu depuis la précédente grande crise de 2008-2009 dans le prolongement de celles des subprimes;
- Des défaillances en accélération en ce qui concerne les TPE (+25% vs 2019 pour les moins de 3 salariés ; +31% pour les entreprises de 3 à 9 salariés) ;
- Des défaillances qui concernent quasi exclusivement des entreprises d'au moins 6 ans d'ancienneté et donc, en principe, moins susceptibles de fermer leurs portes pour des motifs économiques ;
- Des perspectives défavorables pour les TPE.

C'est dans ce contexte que le SDI publie son enquête « Bilan annuel des TPE ». Cette dernière apporte un éclairage sur les causes des difficultés économiques rencontrées par les TPE ainsi que leurs conséquences concrètes sur les chefs d'entreprise et leurs salariés.

La présente enquête établit un état des lieux actualisé de la situation des TPE et trace des perspectives quant aux attentes de leurs responsables à l'égard du gouvernement.

Synthèse des résultats

2024 : un niveau de défaillances d'entreprises historiquement élevé, notamment pour les TPE.

L'enquête du SDI met en lumière les causes de ces difficultés, pointant du doigt l'impact négatif du contexte politique sur l'activité des TPE.

L'année 2024 a été marquée par une baisse du chiffre d'affaires pour 52% des TPE, accompagnée d'une compression des marges, du personnel et de la rémunération des dirigeants.

Beaucoup d'entreprises ont également dû continuer à rembourser leurs dettes liées à la crise du COVID.

Face à ces difficultés, les dirigeants de TPE ont ajusté leur rémunération, avec près de la moitié d'entre eux se versant au plus un SMIC.

Les effectifs ont également été réduits dans 26% des TPE, principalement par le biais de ruptures conventionnelles et de non-remplacements.

Les perspectives pour 2025 sont sombres, avec 88% des personnes interrogées abordant l'année avec un état d'esprit négatif.

La majorité se déclare « désabusée » et dénonce l'incapacité des politiques à agir pour améliorer la situation.

Le taux de dirigeants se déclarant déprimés a triplé en un an.

Plus de deux tiers des chefs d'entreprise ne se voient pas en capacité de développer leur entreprise en 2025 et l'accès au crédit continue de se dégrader.

Les principales revendications des TPE concernent la baisse des charges et la simplification administrative.

Les dirigeants de TPE estiment que la cause majeure de leurs difficultés est liée au poids des charges sociales ou fiscales et donc plus généralement des prélèvements obligatoires. Ils demandent en tout état de cause une stabilité politique et des perspectives claires.

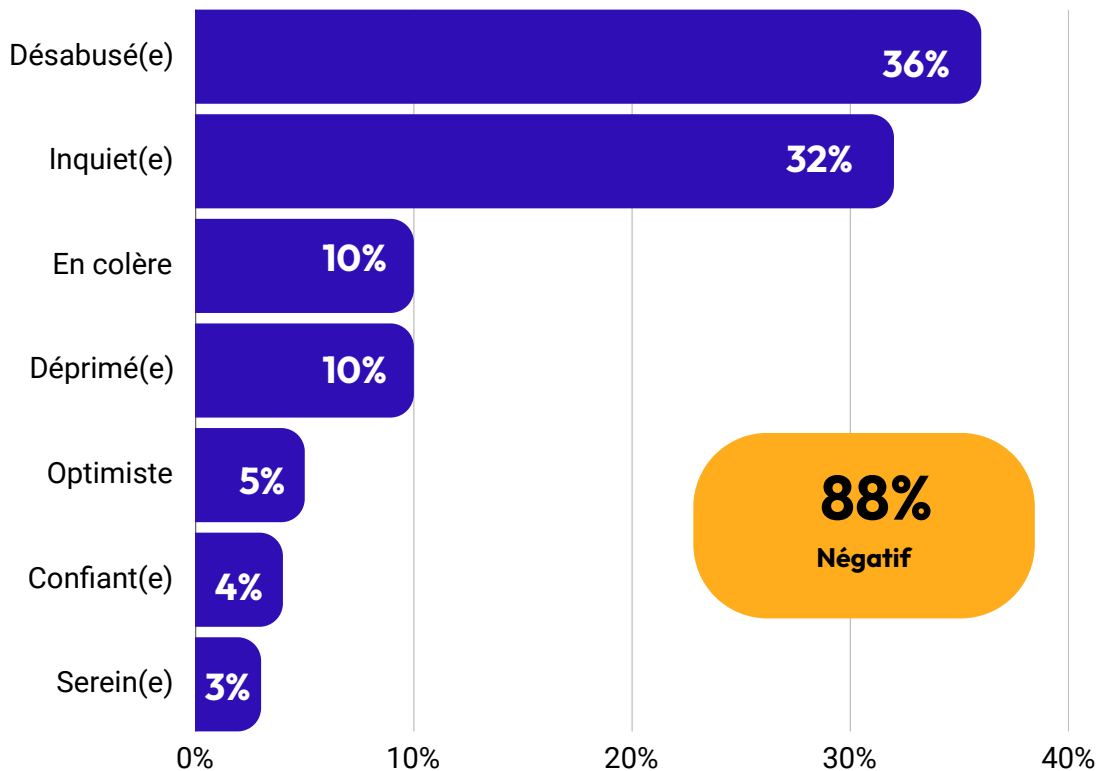
Focus sur les entreprises en cours de remboursement d'un PGE

429.000 TPE sont en cours de remboursement avec un versement mensuel moyen de 2000€. Alors que les institutions financières se montrent confiantes quant au taux de sinistralité des PGE, certaines voix discordantes s'élèvent enfin, pointant un risque plus élevé que prévu.

De fait, les TPE remboursant un PGE apparaissent plus fragiles que les autres.

État d'esprit

Quel est votre état d'esprit actuel en qualité de chef d'entreprise ?



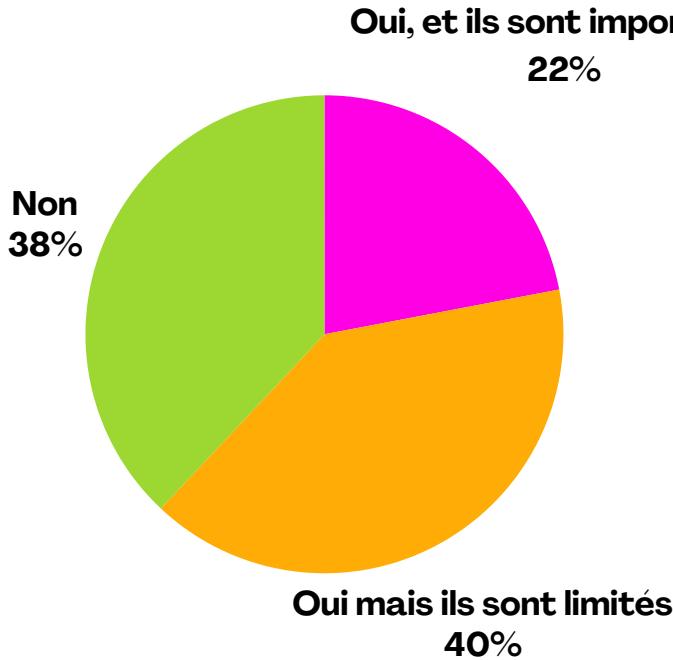
Un état d'esprit négatif en légère progression tout au long de l'année 2024

Deux éléments majeurs en un an :

- un taux de personnes déprimées qui passe de 3% à 10%.
- Un taux de personnes désabusées qui passe de 27% à 36%.

Difficultés de trésorerie

Faites-vous actuellement face à des problèmes de trésorerie ?



62% des TPE ont des difficultés de trésorerie à des degrés divers.

Ce chiffre s'élève à 79% lorsqu'elles ont un PGE.*

*voir page 19 et suivantes Focus PGE

Les causes

concurrence
 Coût de l'énergie Administratif Matières premières
Charges patronales
 Inflation Dettes liées au COVID
Climat politique (PGE, URSSAF, ...)
 pouvoir d'achat Recrutement

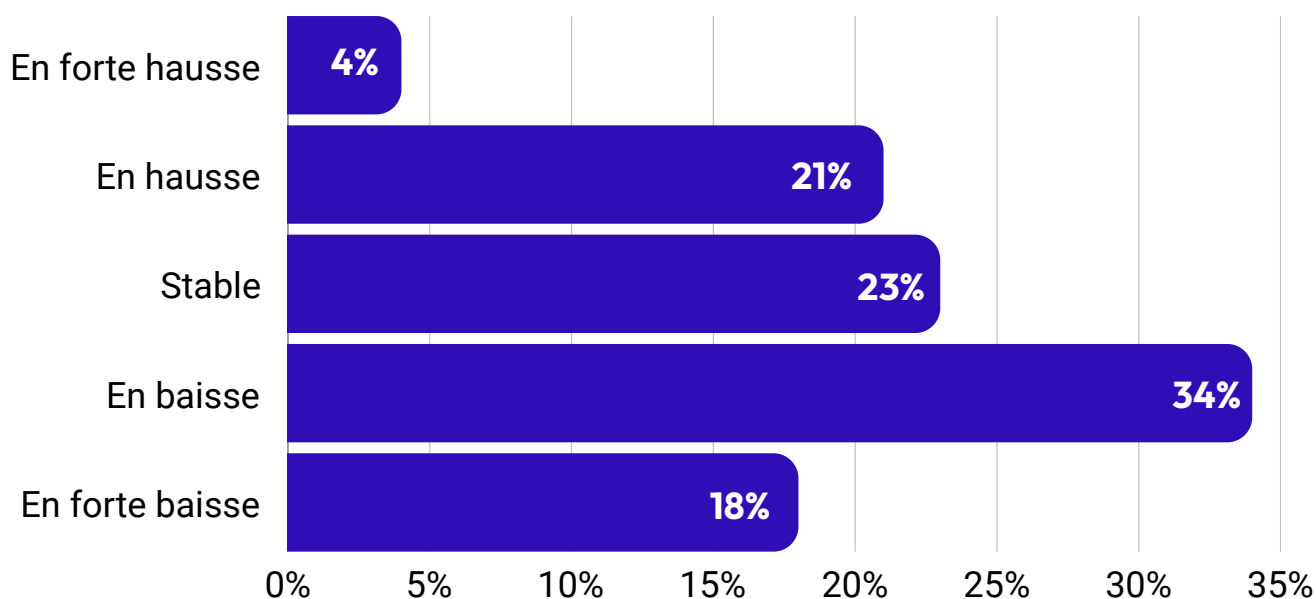
Témoignages

“
 Impossibilité de recruter du fait des charges sociales, augmentation des charges locatives de manière phénoménale, augmentation des coûts de l'énergie...baisse des marges pour garder les clients
 ”

“
 Le coût des matières premières, des difficultés à fidéliser les clients liés à la hausse des tarifs ainsi que le coût de l'énergie. La gestion administrative et la réglementation complexe me font perdre un temps fou donc de l'argent.
 ”

Évolution du Chiffre d'Affaires

Quelle est l'évolution de votre chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023:



Diminution du chiffre d'affaires pour **1 TPE sur 2** en 2024 par rapport à 2023 **(52%)**

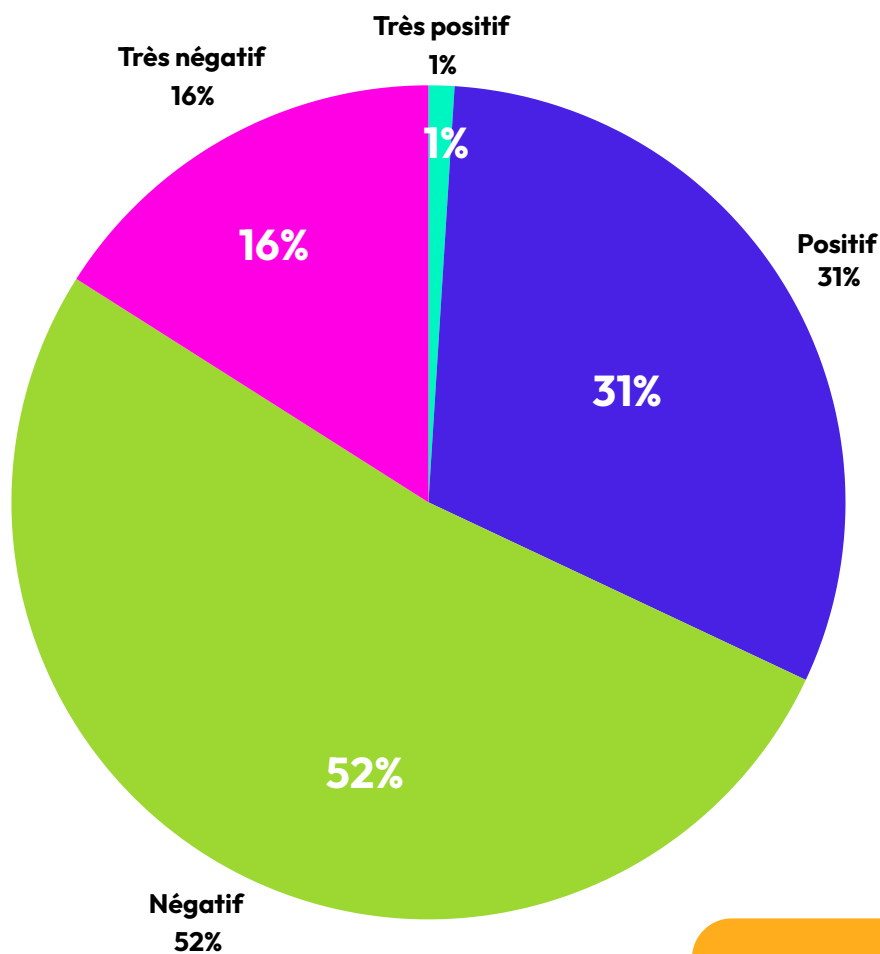


17% d'entre eux pensent **cesser leur activité** au cours du premier semestre 2025.

Ce chiffre s'élève à 25% lorsqu'ils ont un PGE.*

*voir pages 19 et suivantes Focus PGE

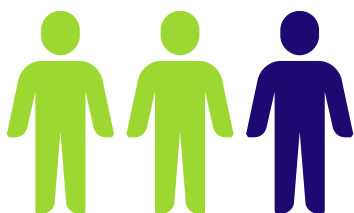
À ce jour, quel est votre sentiment quant à votre capacité à développer votre activité sur l'année 2025 ?



68%
Total négatif

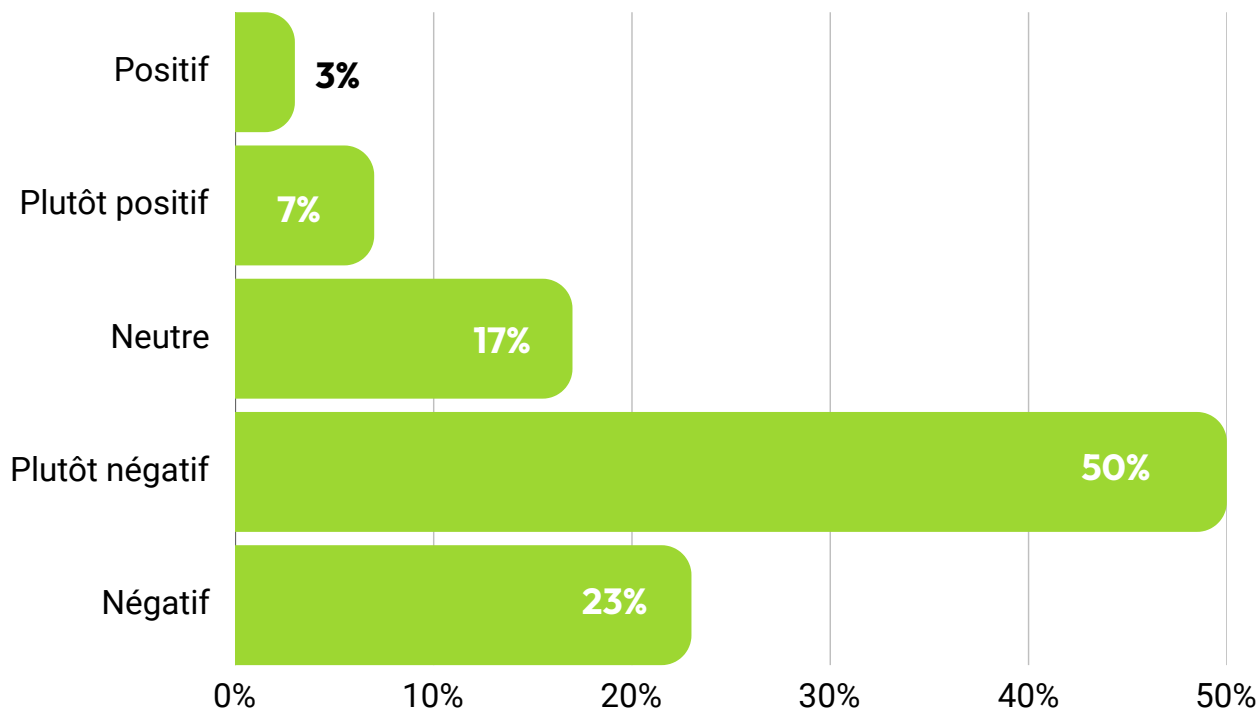
“ Difficile d’investir quand les caisses sont vides et que la visibilité est opaque sur l’économie ”

Un état d’esprit plutôt négatif en fin d’année 2024



Plus de 2 entreprises sur 3 ne se voient pas en capacité de développer leur activité sur l’année 2025.

Quel bilan feriez-vous de la période des fêtes de fin d'année 2024 pour votre activité ?



**Total Négatif
73%**

Crédits

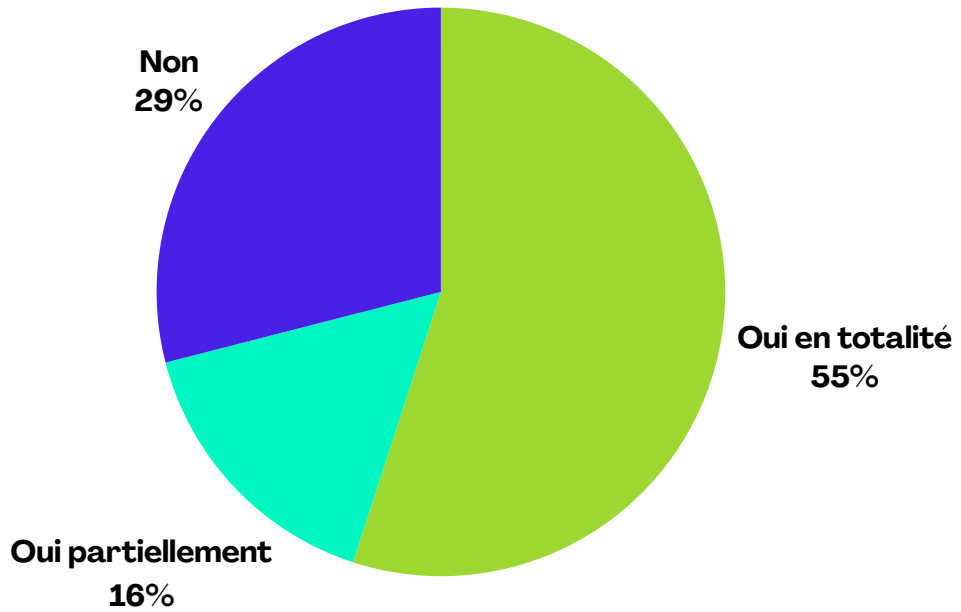
Avez-vous sollicité un crédit bancaire sur les 6 derniers mois ?



Seulement **23%** des entreprises ont sollicité les banques en 2024*.

*38% pour les entreprises titulaires d'un PGE (voir pages 19 et suivantes Focus PGE)

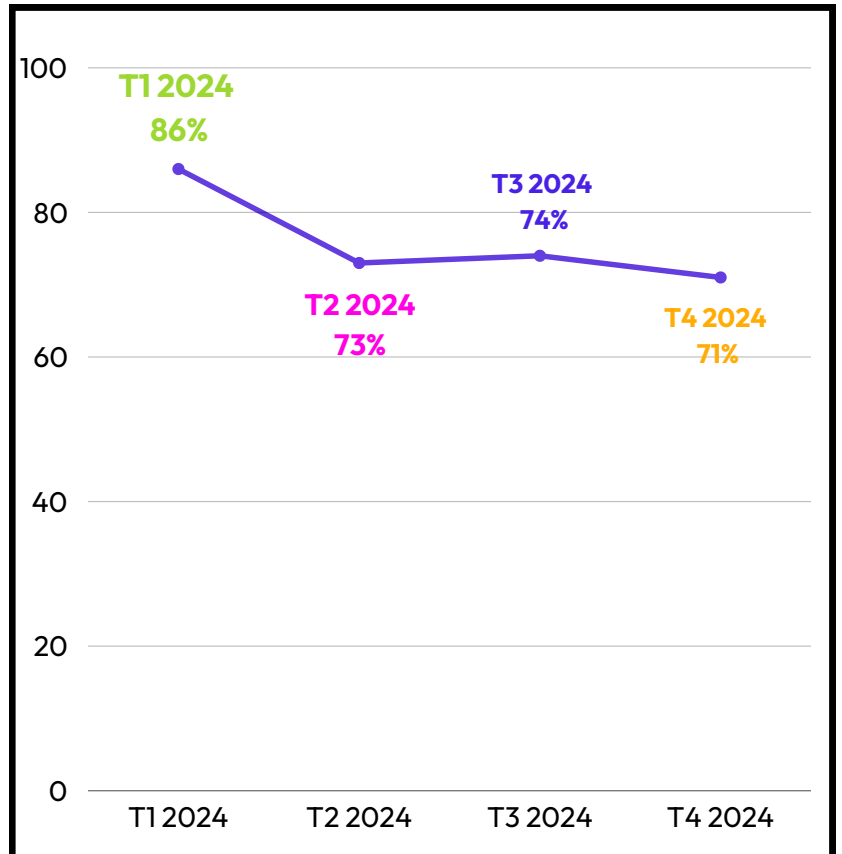
Votre demande de crédit de trésorerie a-t-elle été acceptée ?



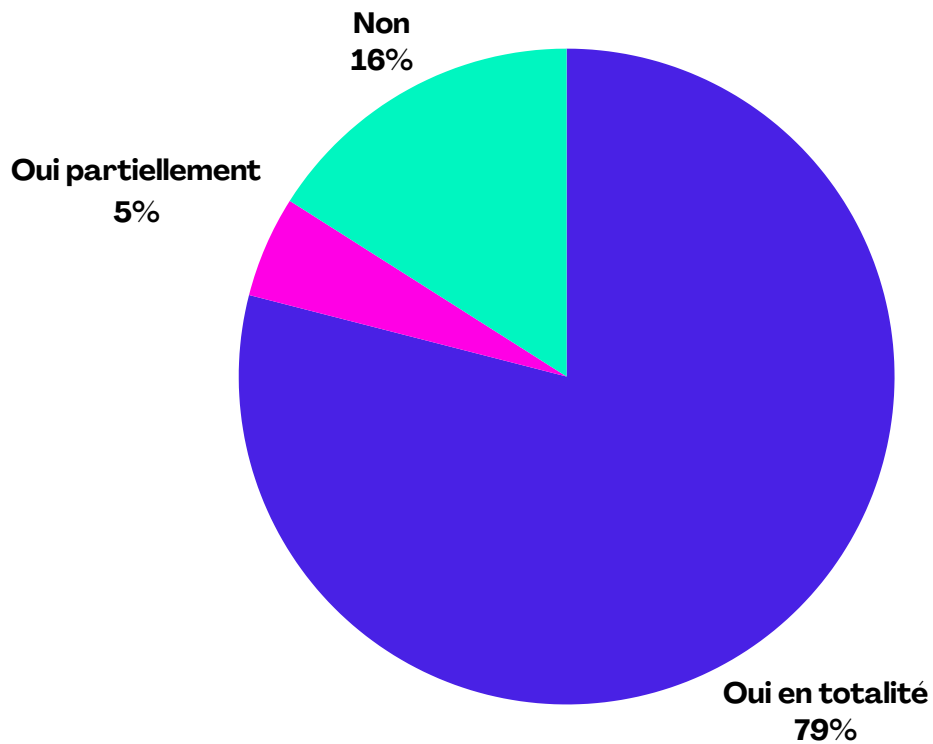
Se reporter pages 19 et suivantes (Focus PGE) pour connaître les chiffres concernant plus particulièrement les entreprises en cours de remboursement d'un PGE.

Taux d'acceptation crédits de trésorerie

T1 2024 : 86%
 T2 2024 : 73%
 T3 2024 : 74%
 T4 2024 : 71%



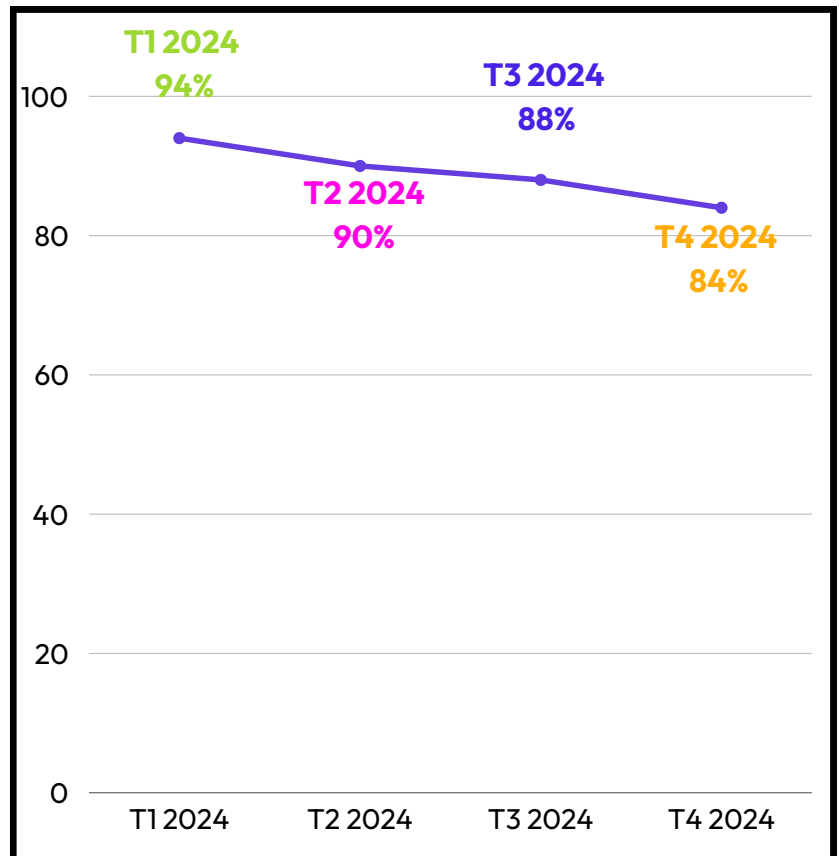
Votre demande de crédit d'investissement a-t-elle été acceptée ?



Se reporter pages 19 et suivantes (Focus PGE) pour connaître les chiffres concernant plus particulièrement les entreprises en cours de remboursement d'un PGE.

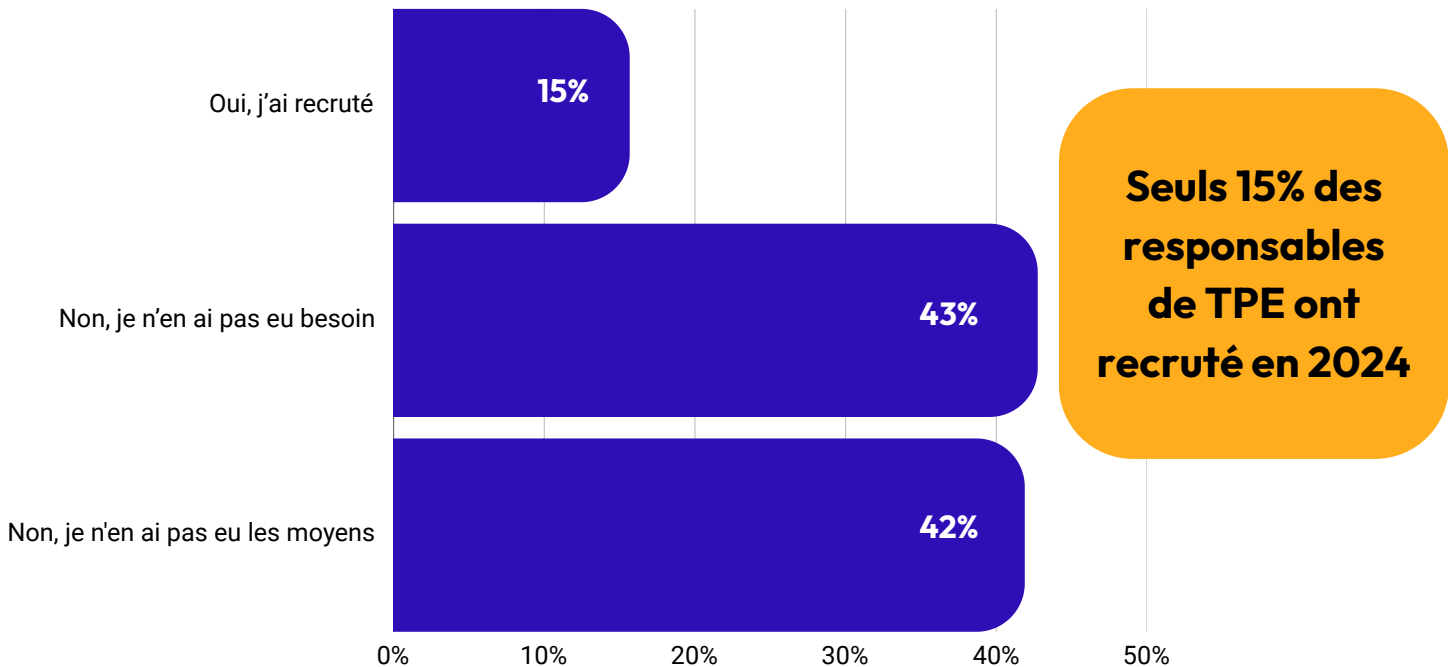
Taux d'acceptation crédits d'investissement

T1 2024 : 94%
T2 2024 : 90%
T3 2024 : 88%
T4 2024 : 84%



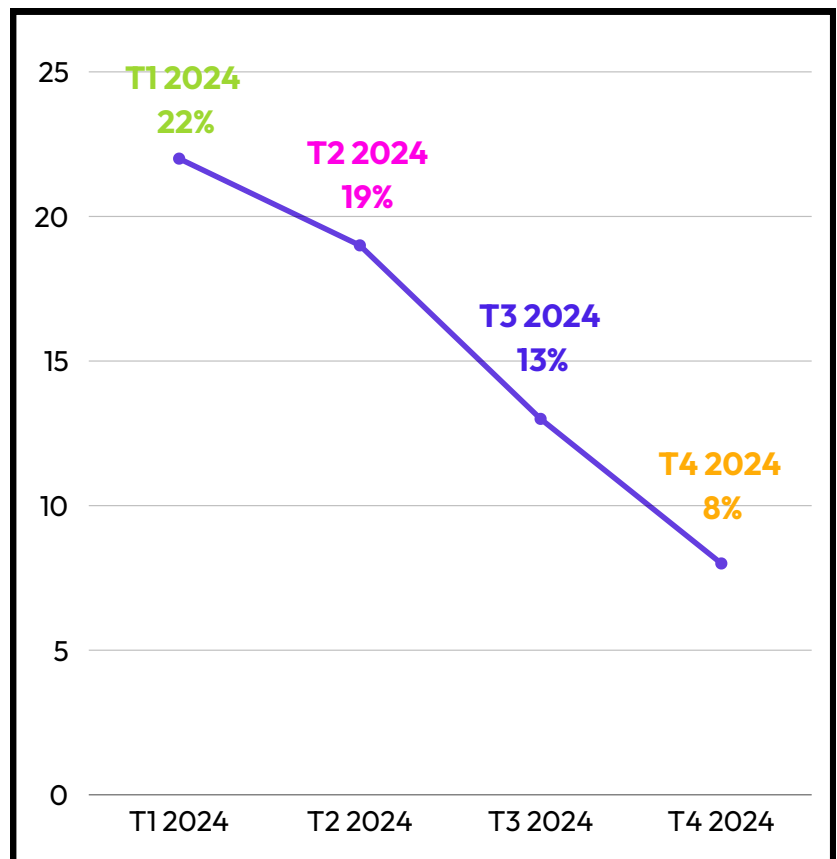
Effectifs et recrutement

Votre structure a-t-elle recruté ou envisagé de recruter en 2024 ?

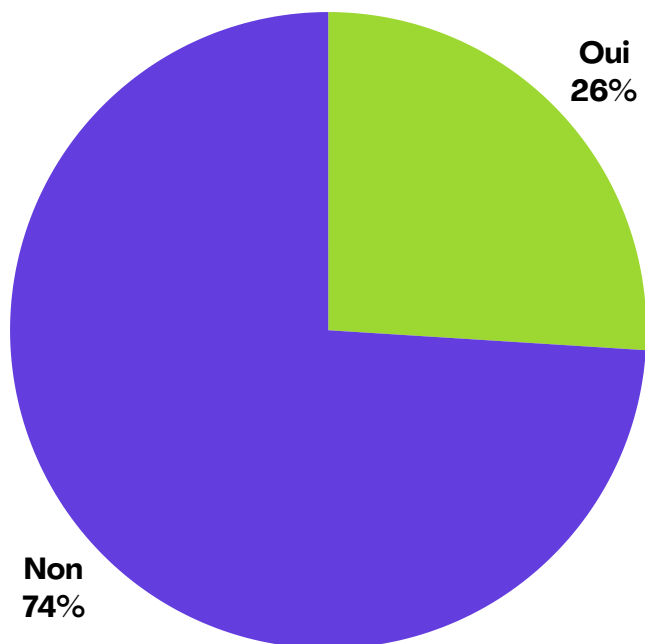


Recherche de personnel

T1 2024 : 22%
T2 2024 : 19%
T3 2024 : 13%
T4 2024 : 8%

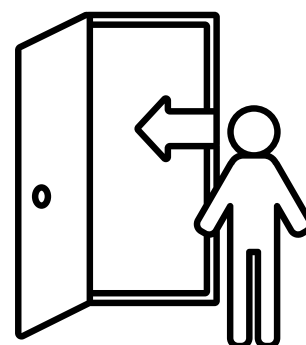


Avez-vous été amené à réduire vos effectifs au cours de l'année 2024 ?



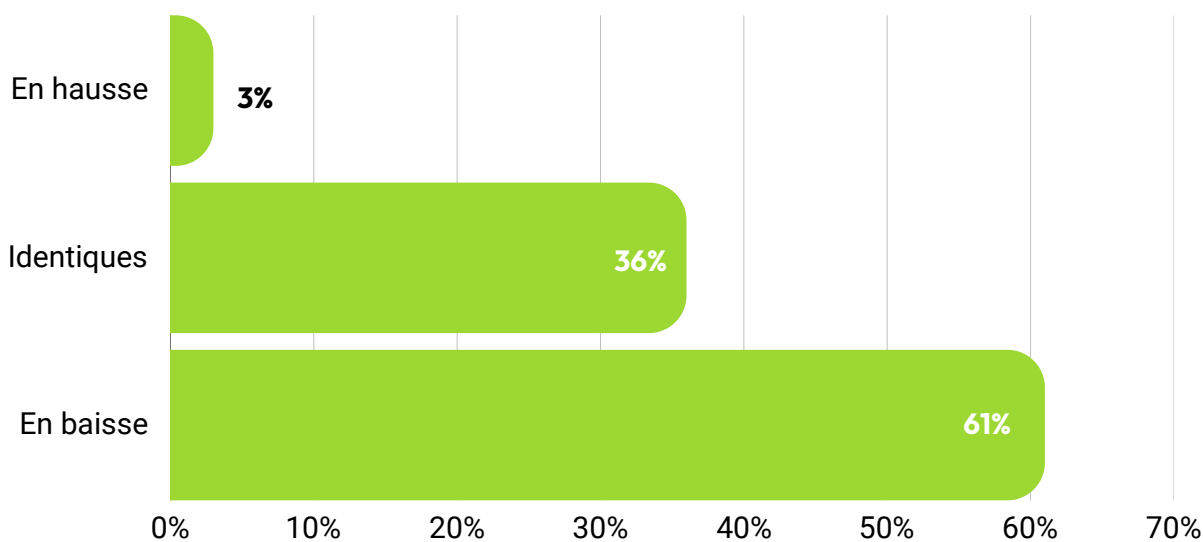
Selon quelle modalité cette réduction d'effectif s'est-elle réalisée ?

- ➔ 36% de ruptures conventionnelles.
- ➔ 22% de non remplacement d'une démission.
- ➔ 20% de fin de CDD.
- ➔ 8% de licenciement économique.
- ➔ 10% autres (notamment par suppression d'un poste d'alternant).

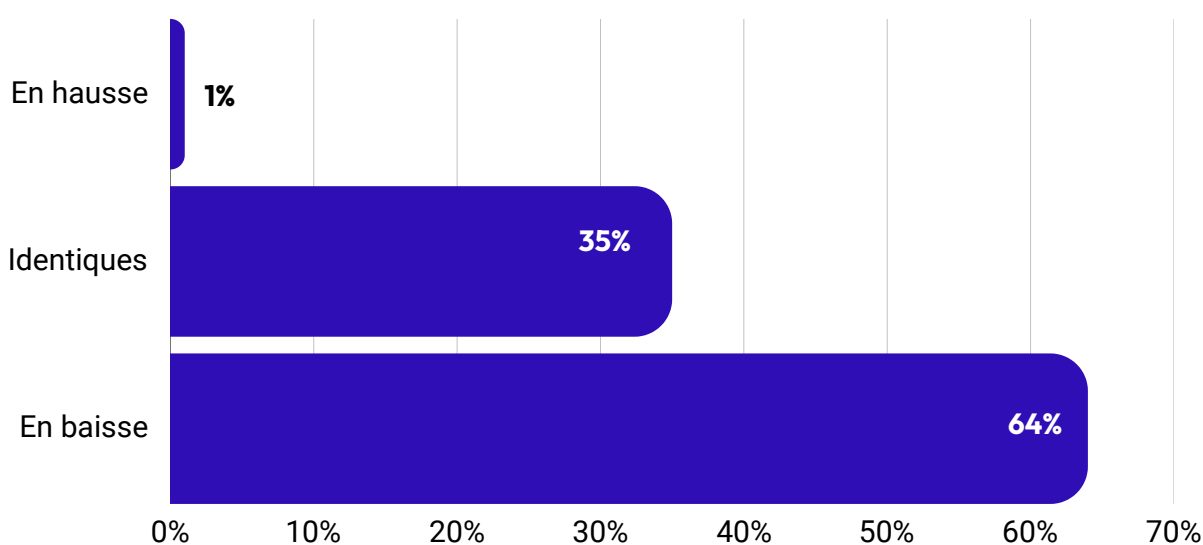


Revenus personnels

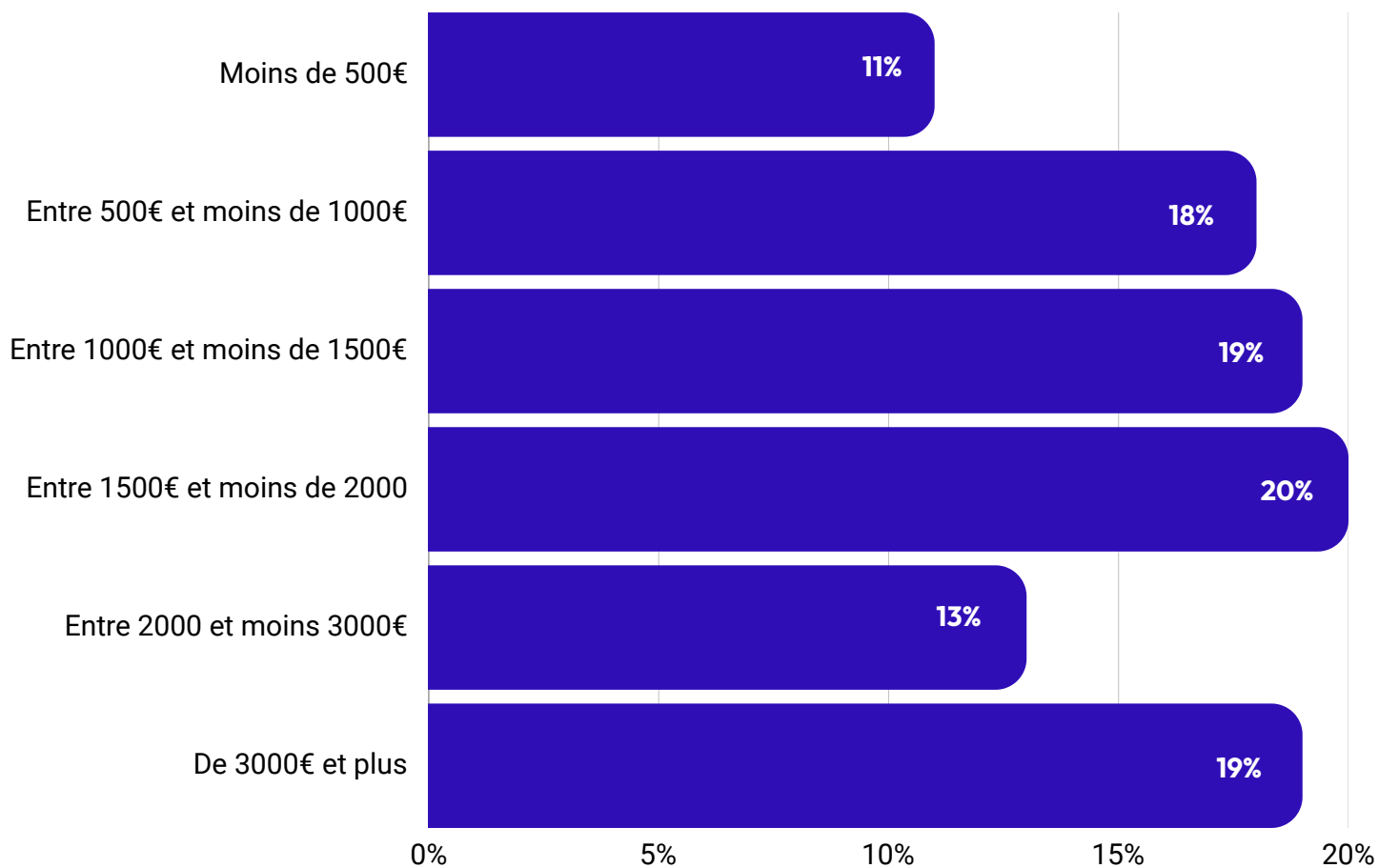
Vos revenus personnels au T4 2024 par rapport au T3 2024 sont :



Vos revenus personnels sur l'ensemble de l'année 2024 par rapport à l'année 2023 sont :



Quel a été en moyenne le montant mensuel de votre rémunération sur l'année 2024 ?



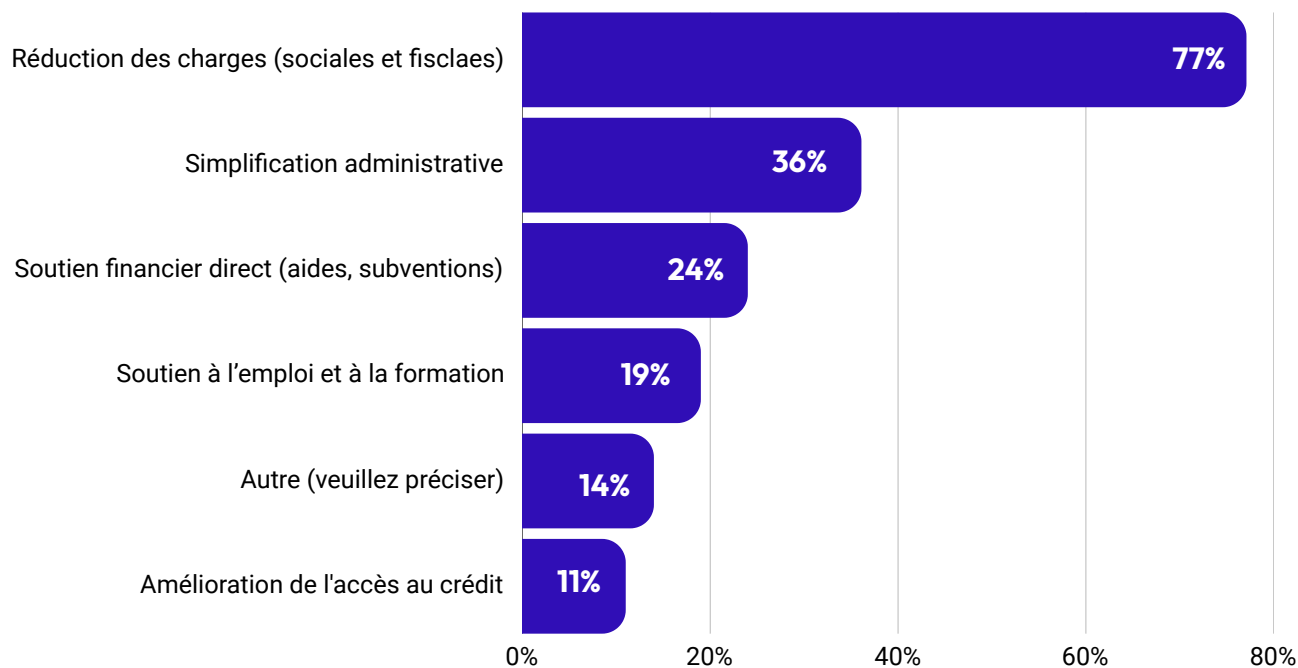
**48% des chefs d'entreprise
ont gagné le SMIC ou moins
sur l'année 2024.**

Estimez-vous que la situation politique actuelle influe négativement sur votre activité ?

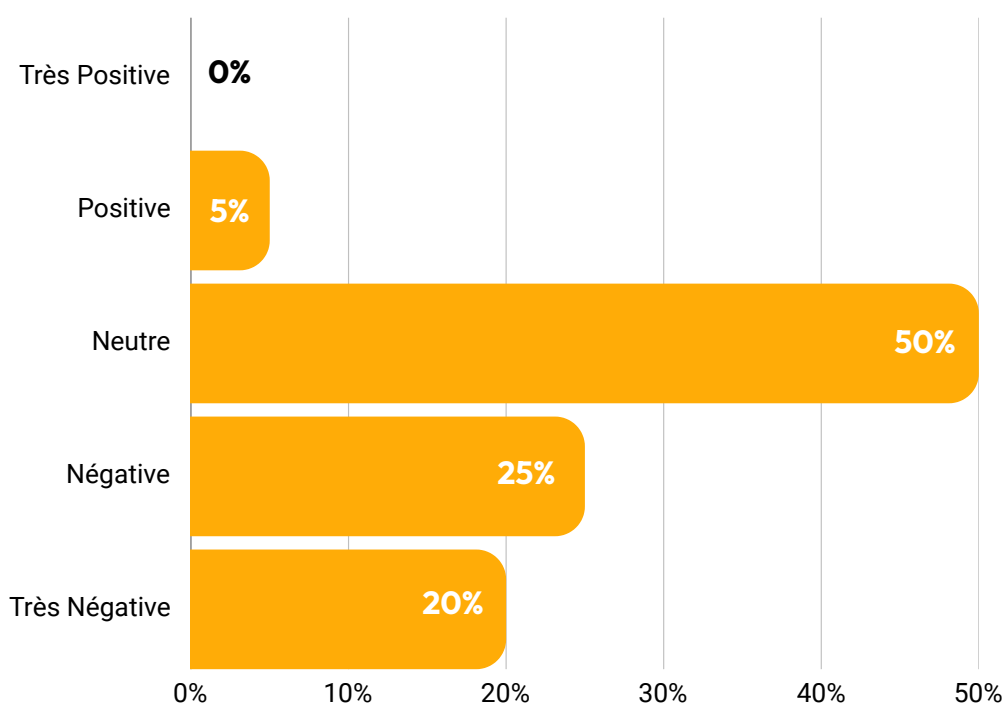


Gouvernement Bayrou

Quelles sont les principales attentes que vous avez envers le nouveau gouvernement concernant votre secteur d'activité ?



Du point de vue de votre environnement économique, quelle est votre première opinion sur la nomination de François Bayrou en qualité de Premier Ministre ?

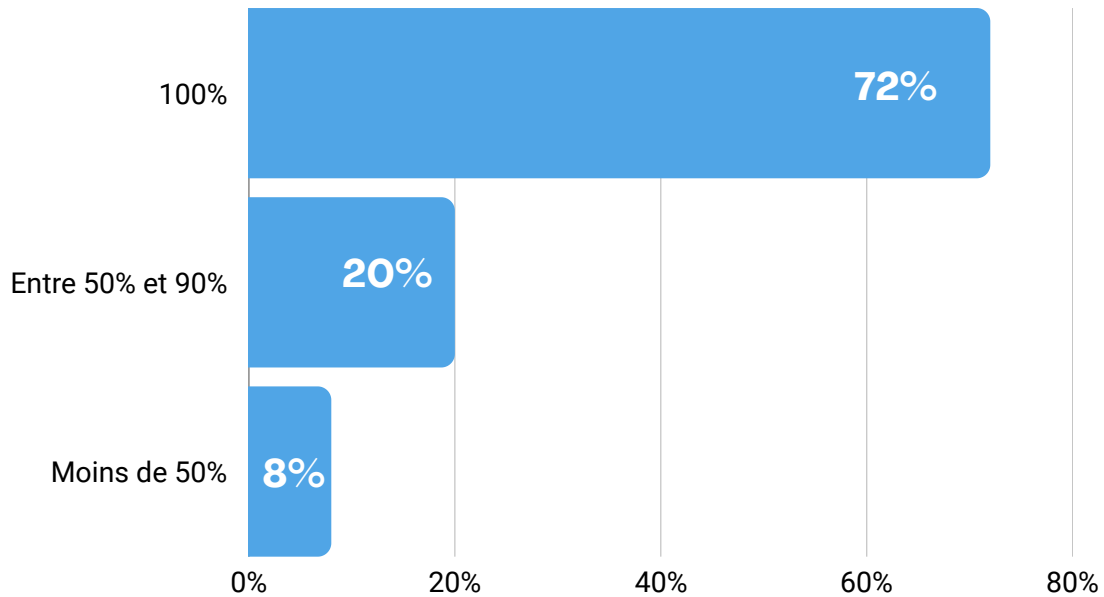


Focus PGE

Avez-vous un PGE en cours de remboursement ?

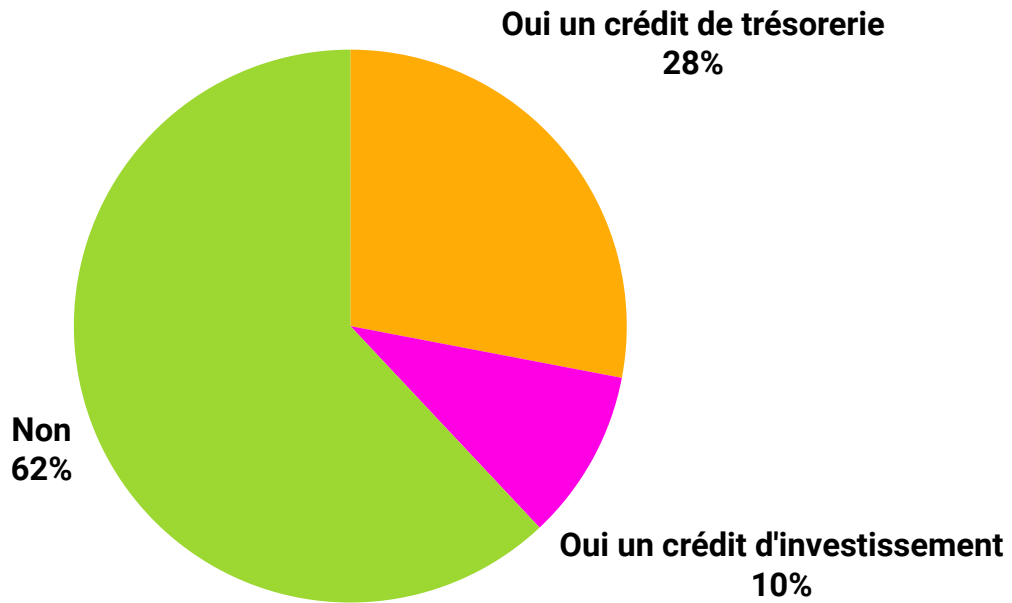


Quelle part de votre PGE avez-vous consommée à ce jour ?

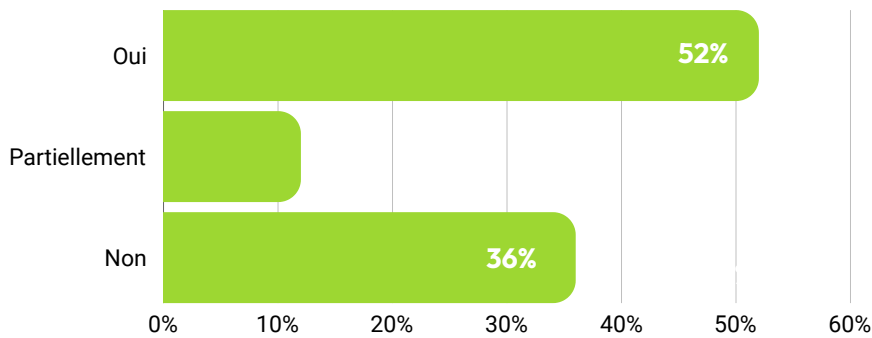


Les résultats qui vont suivre concernent les entreprises qui sont en cours de remboursement d'un PGE

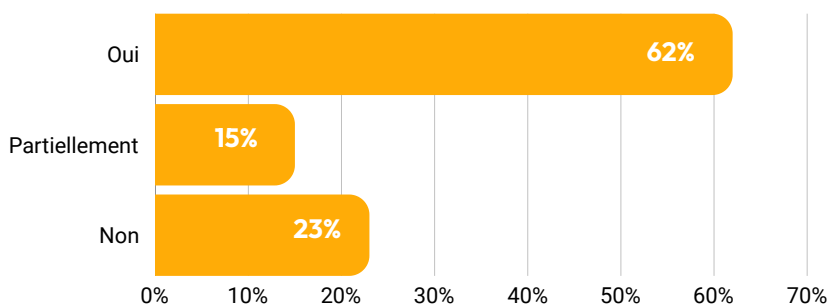
Avez-vous sollicité un crédit bancaire sur les 6 derniers mois ?



Cette demande de crédit de trésorerie a t-elle été acceptée ?



Cette demande de crédit d'investissement a t-elle été acceptée ?



“
 Besoin de crédit pour du stock, refusé, je n'ai que le PGE aucun autre crédit
 ”

Faites-vous actuellement face à des problèmes de trésorerie ?

Non, je ne fais face à aucun problème de trésorerie

21%



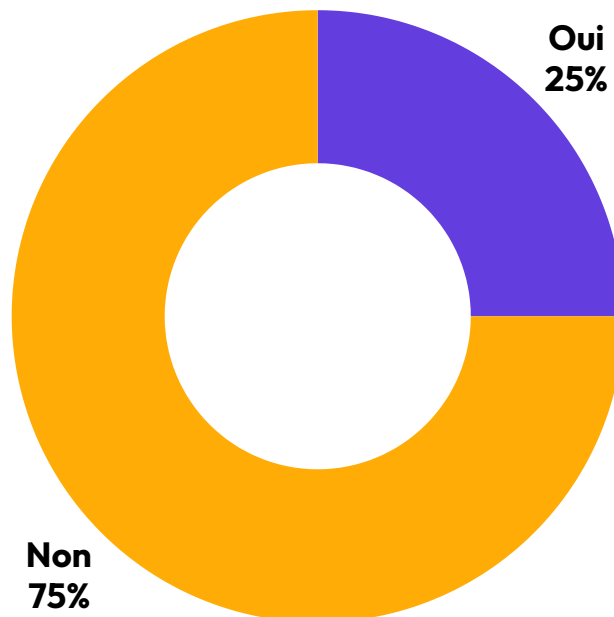
Oui, et ils sont importants

44%

Oui mais ils sont limités

35%

La situation actuelle de votre activité vous conduit-elle à envisager une cessation dans le courant du premier semestre 2025 ?



Oui
25%

Non
75%

Les principaux enseignements

Une année 2024 vs 2023 plus difficile pour les TPE

52% des personnes interrogées constatent une baisse de leur chiffre d'affaires

Professionnels indépendants et responsables de TPE ont fait face à une année 2024 difficile avec une césure très marquée dans le prolongement de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier. Les fêtes de fin d'année ne sont pas venues apporter de souffle particulier, avec 73% des répondants qui en tirent un bilan négatif.

Le second semestre de 2024 et son lot de latence puis de blocage dans les capacités d'action des pouvoirs publics ont produit des effets négatifs auprès des consommateurs, mais aussi des professionnels, dont une majorité a suspendu, voire annulé, des décisions d'investissement et/ou de recrutement.

À ce jour, ils sont 91% à considérer que la situation politique influe négativement sur leur activité. Il n'était que 56% à avoir la même opinion lors d'une enquête flash du SDI réalisée le 5 décembre 2024.

Une augmentation des charges tout au long de l'année 2024

Le ralentissement de l'inflation et donc de l'augmentation des prix en 2024 s'est réalisé au détriment de la marge des entreprises et notamment des plus petites.

Elles ont de fait dû notamment absorber les augmentations de salaires (SMIC), celles des matières premières ainsi que le niveau élevé du coût des énergies (électricité).

Un certain nombre d'entre elles ont dû par ailleurs poursuivre le remboursement de leurs dettes COVID, qu'il s'agisse du PGE (46% des personnes interrogées) ou de l'URSSAF (10% des personnes interrogées).

64% des personnes interrogées déclarent une baisse de leur rémunération

La première variable d'ajustement des professionnels indépendants et dirigeants de TPE en temps de crise porte sur leur rémunération.

En moyenne sur 2024, près de la moitié d'entre eux se sont versés au plus un SMIC dont 29% moins de 1000€ par mois pour une moyenne de 48H de travail par semaine, selon l'INSEE.

26% des professionnels déclarent avoir réduit leurs effectifs

Lorsque 15% des professionnels interrogés déclarent avoir recruté en 2024, ils sont 26% à avoir réduit leurs effectifs.

Une faible proportion de ces suppressions de postes résulte d'un licenciement pour motif économique (8%), procédure complexe et coûteuse.

La principale modalité de rupture contractuelle dans ce cadre est une rupture conventionnelle (36%), suivie de motifs liés à des non-remplacements de départs (démissions pour 22%, fins de CDD pour 20%).

Les principaux enseignements

De sombres perspectives 2025

88% des personnes interrogées abordent l'année 2025 avec un état d'esprit négatif

Ce chiffre est le plus élevé rencontré sur les 4 derniers trimestres, à savoir depuis la mise en place de ce baromètre par le SDI.

Surtout, alors qu'une majorité de professionnels se déclaraient « Inquiets » les trimestres précédents, la structure de cet état d'esprit négatif s'est nettement dégradée.

La majorité (36%) se déclare désormais « Désabusée ». Nos indépendants et responsables de TPE éprouvent les plus grandes difficultés à dessiner un avenir pour eux-mêmes comme pour leur activité. En s'appuyant sur l'exemple des données d'actualité, ils dénie toute capacité des « politiques », partis comme gouvernement à engager des actions susceptibles d'améliorer leur situation.

Le taux de personnes qui se déclarent déprimées est pour sa part multiplié par 3 an un an et passe de 3% à 10%.

Plus de 2 chefs d'entreprise sur 3 ne se voient pas en capacité de développer leur entreprise sur 2025

Ce chiffre est nécessairement en lien avec le précédent concernant l'état d'esprit des chefs d'entreprise qui relève une part prépondérante de professionnels au mieux dans l'attente, au pire dans une profonde inquiétude quant à l'avenir.

Il est certain dans ce contexte et jusqu'à plus ample informé que les TPE maintiendront à l'avenir l'attitude de repli manifestée sur ces derniers mois en termes de recrutements et d'investissements.

En tout état de cause, il n'est pas certain que le choix leur soit laissé par leurs partenaires bancaires au regard de la baisse constante de l'accès au crédit constatée sur les 4 derniers trimestres.

Un accès au crédit qui menace de devenir problématique

Au long des 4 trimestres de l'année 2024, l'accès au crédit n'a eu de cesse de se dégrader en passant d'un taux d'acceptation en totalité ou partiellement :

- De 86% à 71% (-14 points) pour les crédits de trésorerie ;
- De 94% à 84% (-10 points) pour les crédits d'investissement.

5% de premières bonnes opinions positives sur la nomination de François Bayrou en qualité de Premier Ministre

Affirmer que la cote de popularité de François Bayrou auprès des indépendants et responsables de TPE est basse relève de l'euphémisme. Du moins du point de vue de sa capacité à améliorer leur environnement économique.

Les principaux enseignements

Baisse des charges et simplification administrative en tête des revendications

La France étant dans les premiers rangs pour son niveau de prélèvements obligatoires, c'est sans surprise que les chefs d'entreprises placent cette préoccupation en tête de leurs revendications pour 77% d'entre eux.

Ce besoin est d'autant plus impératif et urgent dans un contexte où les charges fixes prennent un poids relatif de plus en plus élevé face à une activité en baisse.

Le deuxième item mis en avant par les indépendants porte sur la « simplification administrative ».

Un concept un peu flou qui regroupe un grand nombre de revendications différentes selon les personnes et les secteurs d'activité ayant trait à la « paperasserie » ou, plus exactement, au temps passé dans les relations avec les administrations nationales et ou locales et autres instances obligatoires.

Citons pour exemple :

- Les obligations liées à la facturation électronique et leurs coûts suite au retrait de la parole du gouvernement de mettre à disposition une plateforme gratuite pour les TPE ;
- Les difficultés persistantes du système unifié de déclaration des modifications statutaires et autres éléments de la vie des entreprises ;
- Le temps passé à joindre les services de la CPAM ainsi que leur méconnaissance du statut particulier des indépendants ;
- Le temps passé avec les services de médecine du travail pour prendre un rendez-vous pour la visite initiale ou le suivi d'un salarié alors même que lesdits services seraient parfaitement en capacité de le faire directement avec le salarié et d'en informer l'employeur ;
- Pour l'anecdote, le fait de devoir répéter chaque année aux services de la médecine du travail le nombre de salariés de l'entreprise (32 onglets à remplir) avec la circonstance particulière, pour l'un des services de la région PACA, de devoir les contacter systématiquement pour décocher une case spécifique qui, cochée, justifie une facturation supplémentaire de 150€.
- Bientôt l'usine à gaz du « Décret Tertiaire » assorti de ses calculs différents de la base devant servir à remplir les objectifs de décarbonation des bâtiments commerciaux ;
- Les changements incessants en matière de droit social et donc de gestion du personnel.

À cette aune, il est certain que la récente loi de simplification est très en deçà des attentes des indépendants et dirigeants de TPE.

Les principaux enseignements

Focus PGE

Selon l'enquête BPIfrance-Lelab publiée en janvier 2025, 78% des TPE-PME sont en cours de remboursement de leur PGE.

Ainsi, par recoupement avec les derniers chiffres publiés par Bercy (plus aucun suivi accessible n'est réalisé à ce jour) concernant le nombre total de TPE ayant souscrit un PGE, ce sont environ 429.000 TPE qui remboursent un PGE à hauteur d'un versement mensuel de 2000€ dont une majorité jusqu'en 2026.

A ce stade, toutes les institutions qui se penchent sur la question de la capacité des entreprises à rembourser leur PGE (BPIfrance, la Banque de France, la Médiation du crédit, la FBF) sont confiantes et affichent un niveau de risque « en ligne » de 4% de défaillances.

En dehors du SDI, seules 3 voix discordantes se sont exprimées :

- Le CAE (Conseil d'Analyse Économique) rattaché à Matignon qui soulignait le 10 octobre un risque de sinistralité deux fois plus élevé que prévu, soit un coût supplémentaire de 4Mds€ pour l'État ;
- Marc Basset, directeur au sein du cabinet d'expertise-comptable KPMG : « La quasi-totalité des sociétés qui basculent en restructuration ont un PGE dans leurs bagages » en Novembre 2024 ;
- François-Charles Desprat, président du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (CNAJMJ) qui déclarait fin novembre 2024 : "chaque dossier que nous traitons concerne systématiquement des entreprises qui ont souscrit à un PGE, à l'exception de celles créées post-crise."

Les TPE en cours de remboursement d'un PGE plus fragiles que les autres

Plus nombreuses à déclarer se trouver en situation de trésorerie difficile (79% vs 62%), elles sont aussi plus nombreuses à solliciter des crédits de trésorerie auprès de leurs partenaires bancaires (28% contre 11%).

Or, elles essuient un taux de refus supérieur (36% vs 29%).

Les responsables de ces entreprises sont en conséquence plus nombreux à craindre une cessation d'activité d'ici la fin du premier semestre 2025 (25% vs 17%).

Cette dernière donnée tend malheureusement à apporter un élément de confirmation à l'analyse du CAE et pourrait contribuer à accroître le déficit budgétaire en l'absence de toute action préventive de la part des pouvoirs publics.



Syndicat des Indépendants et des TPE

CONTACT

contact@sdi-pme.fr

04.78.34.65.97